

Sur une taque de la collection Treinen ces terres se retrouvent dans les différents quartiers aux caractéristiques suivantes : Au 1. D'azur semé de croisettes d'argent ; au lion du même couronné d'or, brochant sur le tout (*Sarrebruck*). — Au 2. De sable à l'aigle éployée d'argent (*Saarwerden*). — Au 3. D'or à la fasce de sable (*Moers*). — Au 4. D'or à deux léopards de gueules l'un sur l'autre (*Dietz*). — Au 5. En forme d'écusson sur le tout ; d'azur semé de billettes d'or, au lion du même, armé et lampassé de gueules, couronné d'or brochant sur le tout (*Nassau*). — Au 6. De sinople au sautoir d'or cantonné de douze croisettes du même (*Merenberg*). — Au 7. D'or à la fasce de gueules (*Lahr*). — Au 8. D'or au lion de sable (*Malberg*). (4)

Pendant deux générations et jusqu'en 1604 des Nassau-Sarrebruck étaient co-propriétaires de Differdange, Berbourg, Raville, Larochette et du Mont-St-Jean. (5)

Quittons maintenant la lignée walramienne de laquelle est issue, tout le monde le sait, notre souveraine, petite-fille d'Adolphe, dernier duc régnant de la branche Nassau-Weilbourg.

La ligne des Nassau qui nous intéressera par la suite est la cadette dont OTHON I^{er}, mort vers 1290, fut l'ancêtre.

A la bataille de Woerringen (1288), nous retrouvons du côté des Luxembourgeois le fils aîné d'Othon HENRI I^{er}, ainsi que le cousin de celui-ci, ADOLPHE, le futur empereur.

Avec les fils d'Henri I^{er}, OTHON II (1300—1369) et HENRI II, se formèrent respectivement les branches de *Dillenbourg* et de *Beilstein*.

L'aîné des deux frères, en épousant Adélaïde, comtesse de *Vianden*, devint seigneur de cette terre ainsi que de celles de *Dasbourg*, de *St-Vith* et de *Buttgenbach* *). C'est en cette qualité qu'il fut le plus puissant vassal du comte puis duc de Luxembourg WENCESLAS I^{er} (1352—1383) sous le règne duquel notre pays eut sa plus grande étendue. (6) La soeur aînée d'Adélaïde de Vianden, Marie, épousa le comte Simon de SPANHEM **) qui, en administrant le comté de Vian-

*) J. PAQUET (*Haupttatsachen der Luxbger Gesch.*, 1839, p. 25) et A. NEYEN (*Vianden et ses comtes*, 1851, p. 147) indiquent comme année de mariage 1350 ou 1351. W. J. C. VAN HASSELT (*De oudste Bezitting d. Greven v. Nassau in het G.-H. Luxembg.*, 1850) opte pour 1331 tandis qu'un auteur moderne, W. MOELLER (*Ein Beitrag z. Geneal. der Grafen v. Vianden*, *Ann. Soc. hérald. luxbg.* 1950, p. 43) est formel pour l'année 1330.

**) D'après MOELLER (op. cit. p. 44) Marie de Vianden aurait été la nièce d'Adélaïde.